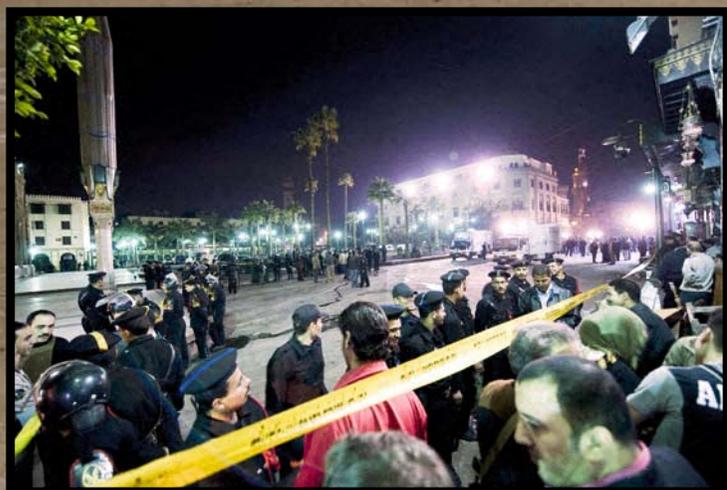


**ORPHELINS
OU VICTIMES D'UN
ATTENTAT, L'ETAT AVAIT
UN DEVOIR ENVERS
EUX, IL LES A ADOPTÉS.
POUR LES 100 ANS DE
CE STATUT UNIQUE AU
MONDE, MATCH EST ALLÉ
À LEUR RENCONTRE**

REPORTAGE **MARIANA GRÉPINET**

PHOTO **BERNARD WIS**



**ILS SE RECONSTRUISENT
ENSEMBLE**

« *La meilleure réponse
à apporter aux terroristes, c'est
de réussir notre vie* »

Julien et Caroline Altounian, 24 et 22 ans,
devant le château de Vincennes.
En médaillon : en février 2009 ils étaient
présent à l'attentat du Caire.

Pupilles de la nation ENFANTS DE LA PATRIE

La République est devenue leur rempart. En 2009, Julien et sa sœur Caroline visitaient un souk en Egypte quand une bombe a explosé. Traumatisés, ils ont pu aller de l'avant grâce au soutien de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), qui les a faits pupilles de la nation. Depuis les tranchées de Verdun, 1,3 million de Français ont bénéficié de cette protection. Enfants de soldat, de gendarme, de policier... un de leurs parents a été tué ou blessé au combat, ou dans l'exercice de ses fonctions. Ouvert aux victimes du terrorisme en 1990, ce statut donne droit à des aides diverses tout au long de la vie. Pour que l'horreur n'ait pas le dernier mot.





THIBAUT A PU RÉALISER SON RÊVE

« L'expression "mère patrie" a tout son sens pour moi. Et c'est une bonne mère »

Ce Martiniquais avait 4 ans quand sa mère a été grièvement blessée dans l'attentat du RER B (en médaillon: une rame après le drame), en 1995. **Thibault Bagoë-Fresino**, 26 ans, n'aurait jamais pu payer ses études de pilote, à Montpellier, sans l'aide de l'ONACVG. Aujourd'hui, celui qui se sent « quasiment plus français que français » rêve de travailler pour... Air France bien sûr.



Magali, 31 ans, et les jumelles Lise et Laure, 26 ans, ont perdu très tôt leur père, policier, lors d'un braquage à main armée. Qu'il s'agisse de l'achat d'un lave-linge, d'une formation aux États-Unis ou d'une opération des yeux, la France a toujours été là pour les sœurs Verdoulet. Au bord du lac d'Annecy, le cabanon où leur père était CRS maître-nageur dans sa jeunesse porte aujourd'hui son nom. En médaillon: la famille au complet.



LES TROIS SŒURS RENDENT HOMMAGE À L'INSTITUTION

« On entend beaucoup de critiques sur la politique et la justice. Mais nous, nous voyons le bon côté de l'Etat »



LE SPORT A PORTÉ ADRIEN

« Je me suis rendu compte de ma chance d'être français en rencontrant des victimes du terrorisme d'autres pays. Tout le monde n'est pas aussi aidé »

Il a assisté à la mort de son père il y a dix ans, lors d'un attentat revendiqué par Al-Qaïda en Arabie saoudite (en médaillon avec sa famille avant le drame). Longtemps traumatisé, **Adrien Abescat**, 25 ans, a pu faire des études en management de sport grâce à une bourse.



GÉRARD FELDZER A TRANSMIS SON HISTOIRE À SES ENFANTS

« Je n'ai jamais prononcé le mot papa, mais il reste un héros pour moi »

Il a 6 mois quand son père, résistant (en médaillon), est tué en combattant les Allemands, comme l'atteste ce document (à g.) des Forces françaises de l'intérieur (FFI). Les enfants survivent grâce à leur statut de pupille et **Gérard Feldzer** se propulse au sommet. Expert en aéronautique auprès de plusieurs médias, ce proche de Nicolas Hulot, aujourd'hui âgé de 73 ans, est l'auteur de « Si tu peux... vas-y! ».



**YOHANNA
S'EST ENGAGÉE
AUPRÈS
DES NOUVELLES
VICTIMES**

*« Aujourd'hui,
je tiens à aider les
autres. C'est une
façon de rendre ce
que j'ai reçu durant
des années »*

Elle était bébé quand sa mère, hôtesse de l'air, a été fauchée dans l'attentat du DC-10 d'UTA, en 1989 (en médaillon, les débris de l'appareil, au Niger). **Yohana Brette**, 29 ans (ici devant « Parole portée », une sculpture de Nicolas Alquin, dédiée aux victimes du terrorisme), a travaillé pour l'Association française des victimes du terrorisme (AFVT) avant d'y devenir bénévole.





Emmanuel Macron serre un pupille de la nation contre lui, à l'occasion du défilé du 14 Juillet, place de la Concorde.

COMME UN VRAI PARENT, LA NATION SAIT AUSSI ÊTRE PRÉSENTE À DES MOMENTS SYMBOLIQUES. **L'ACCOMPAGNEMENT DURE TOUT AU LONG DE LA VIE** PAR MARIANA GRÉPINET

Serrées sur le canapé de la maison familiale, en bordure du lac d'Annecy, les trois sœurs Verdoulet feuilletent l'album à la couverture rosée. Les pages de papier ont jauni. Il y a peu de photos de famille. Le temps a manqué pour en prendre. Leur père, Christian, policier, est mort en 1993 dans un braquage à main armée. Il avait 42 ans, les jumelles, Laure et Lise, 3 ans, Magali, 7. Elles ont perdu un parent. Mais en devenant pupilles de la nation, elles en ont trouvé un autre : l'Etat. Ce dernier s'est substitué à leur père pour les prendre en charge, de manière symbolique et matérielle. Mais il ne comble pas le manque affectif. « Plus je vieillis et plus je ressens son absence », glisse Lise, les larmes aux yeux. Adeptes de la course à pied, elle s'adresse à son père avant chaque compétition : « Allez, donne-moi des ailes... »

Yohana Brette, elle, a perdu sa mère, hôtesse de l'air, dans l'attentat du DC-10 d'UTA, en 1989, commandité par le pouvoir libyen du colonel Kadhafi, et qui a coûté la vie à 170 personnes. Quand on lui demande son âge, elle le calcule en

prenant comme référence la date de l'attentat. Malgré le temps, la plaie reste vive. Parce que son père souffrait de troubles mentaux, elle a écumé une dizaine de familles d'accueil et de foyers avant d'être adoptée, à 14 ans, par des amis de sa mère. Pendant cette adolescence conflictuelle et agitée, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), dont dépendent les pupilles, a été son « filet de sécurité ». Elle sait aujourd'hui que, quoi qu'il arrive, il y aura toujours quelqu'un pour elle.

Pour devenir pupille de la nation, il faut le demander et déposer un dossier auprès du tribunal de grande instance. Peut prétendre à ce statut un jeune de moins de 21 ans dont l'un des parents (ou les deux) a été blessé ou tué au combat ou dans l'exercice de ses fonctions (pour un militaire, policier, magistrat, etc.). Depuis 1990, les victimes (toujours âgées de moins de 21 ans) ou enfants de victimes de terrorisme ont été intégrés. Devenir pupille, c'est être adopté par la nation, au sens littéral. Certains parents hésitent. Le mot « adoption » et sa mention sur l'acte de naissance font peur. « Mais ce statut ne retire rien au parent existant, qui conserve

tous ses droits. Il s'agit simplement d'un soutien moral et financier », explique Emmanuelle Double, chef du bureau solidarité à l'ONACVG.

John Leader et l'un de ses fils, Oscar, 12 ans, étaient au Bataclan le 13 novembre 2015. L'adolescent n'avait jamais vu de morts, il s'est retrouvé allongé à côté d'un cadavre. Par miracle, père et fils s'en sortent indemnes. Au moins physiquement. John découvrira l'existence du statut de pupille quelques mois plus tard, grâce à un courrier envoyé par l'Office à toutes les victimes des attentats. « Ça fait du bien de savoir que l'Etat, parfois impersonnel, peut se rendre disponible vis-à-vis des enfants qui se retrouvent dans cette situation », constate ce Franco-Australien. Pour leur expliquer où tout a commencé, il a emmené ses deux fils dans les cimetières de la Somme. Au milieu des tombes, il leur a parlé de la Grande Guerre et des 986 000 orphelins de ce conflit. C'est pour eux que le statut de pupille a été créé en 1917. Il est unique au monde. S'il a assez peu évolué, il s'est adapté aux époques. Il prévoit aujourd'hui la gratuité des frais d'inscription à l'université ou l'exonération

des frais de succession, des étrennes de fin d'année (de 200 à 800 euros en fonction de l'âge), et puis des subventions attribuées lorsque la situation l'exige, en fonction des ressources familiales.

La mère de Thibault Bagoë-Fresino a été grièvement blessée dans l'attentat du RER B en 1995. Il a grandi seul avec elle en Martinique. Avec une obsession : voler. Son statut de pupille lui a donné des ailes. Il lui a permis de financer ses études de pilote. L'Office a pris aussi en charge son loyer à Montpellier, ainsi que l'achat du matériel : casque, nécessaire de navigation et manuels scolaires. Laure Verdoulet, elle, a pu aller aux Etats-Unis pour améliorer son anglais. Elle a obtenu, avec sa jumelle, une aide pour une opération des yeux au laser. En moyenne, 3000 euros sont versés par an à chaque pupille. Mais le dispositif ne se résume ni à un montant ni à un chèque. Comme un vrai parent, la nation sait aussi être présente à des moments symboliques, à travers des attentions. Quand Lise quitte le domicile familial pour s'installer dans son appartement, elle lui offre un lave-linge.

Pour les pupilles, l'Etat a un nom et un visage, celui de l'assistante sociale qui les suit. Celle de Thibault lui donne un coup de main pour remplir ses papiers : Caf, assurance-maladie, Pôle Emploi. Elle le soutient, l'encourage. « On a toujours besoin de l'ONACVG comme on a toujours besoin d'une famille », conclut Thibault. L'accompagnement dure tout au long de la vie. « En général, les pupilles disparaissent de nos radars lors de leur entrée dans la vie active. On les retrouve quand ils ont un accident de parcours puis, le plus souvent, après 70 ans », explique Emmanuelle Double dans son bureau de l'hôtel des Invalides. Chantal

A 77 ans, Paule Sudre, orpheline de guerre, préside la Fédération nationale des fils et filles des morts pour la France. En médaillon : son père, tué lors de la bataille de France, en mai 1940.



Banlier se décrit comme « une vieille pupille de la nation ». Pendant la Seconde Guerre mondiale, son père s'est pris un éclat d'obus. « Il est entré par une joue et est sorti par un œil ; papa est devenu gueule cassée, raconte-t-elle. Il me disait toujours : « N'oublie pas, grâce à ce statut, tu es protégée. » » Chantal a 72 ans. Elle n'avait jamais sollicité l'Office. Jusqu'à ce

Cette année, 138 jeunes ont été reconnus pupilles

que sa pension de comédienne se révèle insuffisante pour payer son loyer. C'était il y a trois ans. « Je suis allée voir l'assistante sociale – je ne la remercierai jamais assez – et j'ai obtenu deux allocations logement », détaille la retraitée.

En 2016, l'ONACVG, dont le budget est limité, a versé 1,1 million d'euros à quelque 2000 pupilles majeurs et 1,4 million d'euros à 500 jeunes. Jusqu'à présent, on comptait chaque année entre 20 et 50 nouveaux arrivants. Les attentats ont tout changé. En 2016, 189 enfants ont été adoptés par la nation. Parmi eux, 137 à cause du terrorisme. Cette année, 138 jeunes ont déjà été reconnus pupilles de la nation. La moitié d'entre eux ont moins de 10 ans. A Nice, l'assistante sociale Nathalie Farneti, référente locale de l'ONACVG, s'est retrouvée face à des familles anéanties. Comme cette fratrie de cinq enfants, dont les deux parents ont été fauchés par le camion assassin. L'aînée, 30 ans, est devenue la tutrice des plus jeunes, adoptés par l'Etat. Jusqu'au 14 juillet 2016, Nathalie Farneti, 43 ans, était en charge des cinq pupilles de son département. Depuis, elle en gère 58.

Pour certains, elle est devenue une amie, une confidente, une seconde mère parfois. Elle est celle que l'on appelle pour constituer chaque dossier de demande de subvention, régler des questions administratives, boucler les fins de mois, préparer les vacances des enfants. Elle est celle qu'on contacte quand plus rien ne va. Celle qui écoute, surtout les angoisses, les cauchemars, les récits d'horreur qui tournent en boucle. Pour mesurer son engagement, il faut entendre son émotion quand elle évoque le plus jeune d'entre eux, « ce babinou né

quelques mois après l'attentat, dont le papa a été grièvement blessé et qui ne connaîtra ni son grand-père paternel ni son oncle, tous deux décédés en juillet ». Elle a dédié sa vie à ces enfants.

« Ça fait un peu bizarre d'être rattaché aux anciens combattants, à des gens qui ont perdu un bras, une jambe », confie Julien Altounian, 24 ans. En février 2009, il était en vacances au Caire avec sa sœur Caroline. Ils se promenaient dans un souk quand une bombe a explosé. Une de leurs amies est morte. Julien et Caroline se sont d'abord sentis illégitimes pour prétendre au statut de pupille, avant de comprendre qu'ils avaient été visés à cause de leur nationalité et que, à ce titre, la nation leur devait cette protection supplémentaire. Les années qui suivent l'attentat sont difficiles. Julien se mure dans le silence, se replie sur lui-même. Jusqu'au projet Papillon : un séjour d'une semaine, organisé par l'AFVT (Association française des victimes du terrorisme) pour réunir des jeunes victimes d'attentat. La parole de Julien se libère. Cette rencontre avec d'autres pupilles a été une étape dans sa reconstruction. « Un vrai lien nous unit, assure Yohanna. Quand on se parle, on se comprend. On est là les uns pour les autres. Entre nous, il n'y a aucun tabou. Pour les autres, ça peut paraître violent. » Pendant des années, la jeune fille a caché son histoire, racontant que sa mère était morte dans un accident d'avion. A l'époque, on ne parle pas de terrorisme. Elle mettra vingt ans à dire la vérité et à témoigner. Les attentats du 13 novembre 2015 ont réveillé ses angoisses. Mais pas seulement. Quelques jours après, elle a proposé son aide à l'AFVT et intégré l'association. Le moyen de rendre ce qui lui a été donné pendant des années.

Des heures les plus sombres de l'Histoire, est né un statut qui fait honneur à la France et donne de l'espoir quant au rôle et à la place de l'Etat. « Je suis très attaché à la nation et très fier ; la nation est une véritable mère pour moi, et une bonne mère », dit Thibault. Yohanna témoigne de la même fierté : « J'ai un vrai côté patriotique. » Yohanna, Thibault, Julien et Caroline, les sœurs Verdoulet, tous ont fait de leur drame une force. « Je trouve ça beau que l'Etat sache reconnaître ses enfants, confie Julien. Ça pousse à se réaliser, à être exemplaire. » Le rêve de tout parent. ■

[@MarianaGrepinet](#)

L'ONACVG lance une campagne nationale d'appel aux dons via l'œuvre du *Bleuet de France* : bleuetdefrance.fr